

LA PRESTATION



BILAN PROFESSIONNEL

VOS CONTACTS



ANNE-SOPHIE VIOT

Référente Emploi



ALEXANDRA BARREAU

Conseillère mobilité des
parcours professionnels



www.cdg72.fr

Le bilan professionnel est un **dispositif** permettant à un agent de définir son projet d'évolution professionnelle prenant en compte ses **compétences, aptitudes, expériences, savoir-être, valeurs et sources de motivation**.

Ce bilan comprend des temps d'entretien et de travail inter session basé sur l'utilisation et l'apport d'outils spécifiques.

POUR QUI?

Tous les agents qui veulent ou doivent réfléchir à une évolution professionnelle et qui n'ont pas de projet défini
Les agents dont les compétences ne sont plus adaptées à leur poste suite à une réorganisation de service
Les agents qui doivent réfléchir à une évolution professionnelle et définir des pistes de reclassement pour raisons médicales

Pour l'agent :

Mettre en œuvre un processus de mobilité complet, de l'analyse des compétences à la définition du projet
Formaliser un projet professionnel cohérent et réaliste
Bénéficier d'un référent dédié

Pour la collectivité :

Prendre en compte et clarifier les besoins et les attentes des agents
Résoudre des situations professionnelles difficiles de façon positive et constructive
Disposer d'un outil supplémentaire dans le cadre de la gestion des ressources humaines
Activer le levier de la mobilité pour favoriser une dynamique des équipes

POUR QUOI?

Une démarche et un **engagement tripartite** entre :

La collectivité soutient la démarche en favorisant la mise en place de la prestation

L'agent s'engage dans une démarche active de mobilité

Le CDG 72 s'engage à donner tous les outils et conseils nécessaires et utiles à la bonne mise en œuvre du projet

COMMENT?

DURÉE

L'accompagnement mis en œuvre au bénéfice de l'agent est programmé sur une période de **5 mois maximum**, pour une durée totale **maximale** de **17 heures**.

TARIF

La facturation de la collectivité est effectuée sur la **base d'un taux horaire de 60 euros**.
La facturation est établie par le Centre de Gestion qui émet le titre de recette correspondant à l'encontre de la collectivité.



Phase Préliminaire

Co-définition des besoins et attentes du salarié et de la collectivité



Phase d'investigation

Analyse du parcours personnel et professionnel

CE QUE JE SUIS

Profil personnel

**Interroger vos envies,
votre personnalité**

CE QUE J'AI FAIT

Parcours et compétences

Identifier vos atouts



Phase Projet

Définition du projet

CE QUE J'AIMERAI FAIRE

Pistes professionnelles

**Cibler des secteurs
d'activités, des postes, des
missions**

CE QUE JE PEUX FAIRE

Confrontation à la réalité
socio-économique

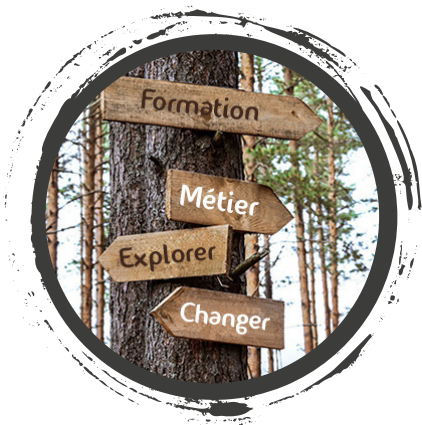
**Analyser la faisabilité du
projet**

**2 à 6 entretiens individuels de 2 heures
+ 1 à 5 heures de préparation et de synthèse**

TÉMOIGNAGES



"J'ai appris à écouter mes véritables envies, à prendre conscience que j'avais changé, que mes aspirations n'étaient plus les mêmes."



"Vous m'avez appris à prendre conscience du développement de mes compétences ... et aussi à reprendre confiance en moi"

"J'ai bénéficié d'un accompagnement de qualité pour effectuer ma transition professionnelle. Merci pour votre accueil et votre disponibilité"

